NUMÉRO 31

LE JOURNAL MUNICIPAL > MARS 2021

Bazemont village

www.bazemont.fr

2021
Une année pleine d'Espérance ?

Les missions des commissions municipales

Les syndicats intercommunaux

Inscrivez-vous à la *Newsletter* de Bazemont sur www.bazemont.fr

ÉDITO

"Y a qu'a, faut qu'on"

La crise sanitaire et ses conséquences sur la situation sociale et économique n'ont pas empêché Bazemont d'aller de l'avant. Les commissions municipales, leur fonctionnement fait l'objet d'un dossier traité dans ce journal, poursuivent leurs missions.

Après le recensement effectué en 2020, notre village compte désormais 1 660 habitants (1585 en 2015). Nous devons ce résultat à la construction de nouvelles résidences, à la division des propriétés d'une surface constructible conséquente, au renouvellement familial et à l'attractivité du village. Le Plan Local d'Urbanisme voté en 2018 et le Schéma de Cohérence Territorial de la Communauté de communes Gally-Mauldre dont le bilan après 6 ans d'existence est positif, j'y reviendrai dans un futur « Bazemont village », ont permis une maîtrise de l'urbanisation.

Les résultats du budget 2020, détaillés dans le prochain journal, révèlent une épargne conséquente qui permet d'envisager la mise en route du plan triennal de voirie 2020/2022 avec la dernière tranche de la réfection de la route de Flins, de la rue du chemin Vert et si possible de la rue de la Pompe.
Les contrats de relance et de transition écologique mis en place par le gouvernement permettront de mettre à l'étude les travaux de rénovation et le remplacement de la chaufferie de la salle de classe de la petite section de maternelle.
Le passage aux leds de l'éclairage public sera poursuivi.

Au printemps prochain, le paysage agricole de notre village va se trouver modifié. Les prairies destinées au fourrage pour les chevaux remplaceront les cultures traditionnelles. Une empreinte carbone et l'utilisation de produits phytosanitaires en nette diminution.

Grâce au partenariat avec le Département, au 1er février l'ouverture à la fibre optique très haut débit atteint les 67% sur notre commune. Tout sera achevé au printemps pour que les foyers, s'ils le souhaitent, puissent demander d'être raccordés. Vous serez tenus informés.

Face à la pandémie, Bazemont a été relativement protégé grâce à un comportement toujours aussi responsable de tous. Une année compliquée nous attend. Une gestion stressante du quotidien n'empêchera pas les élus d'être à la tâche discrètement, humblement. Contrairement aux « grandes gueules » et aux « y a qu'à, faut qu'on » qui sont les mieux vus. Ne prêtons pas attention à leurs interventions médiatiques dont la bêtise des propos tenus donne une idée de l'infini. Restons optimistes, gardons l'espoir de liberté !

JEAN-BERNARD HETZEL
MAIRE DE BAZEMONT

Armelle Caffin

Je veux vous parler d'une bazemontaise, d'une amie, Armelle Caffin. Après un combat de deux années contre la maladie, elle est partie le 30 décembre dernier. Deux villages, Crespières qui l'a vue naître, et Bazemont, qui l'a adoptée se souviennent…

Femme pleine d'énergie, elle avait repris la ferme familiale de l'Aunaie à Crespières et avait développé sur le domaine de Bazemont, une écurie, adossée à l'exploitation agricole de son époux, Bertrand Caffin. C'est sa marque qu'elle laisse sur le paysage de notre village avec la forte présence des chevaux. Il fallait la voir lors de la dernière « *Fête du cheval* », organisée par ses soins, camper sur son cheval une fière andalouse !

Il nous semble, qu'avec son départ, la vie a perdu beaucoup de ses couleurs et de son éclat ; avec Armelle s'est envolée un peu de nos joies. Elle fait partie des êtres qui manquent, parce que c'était une belle âme, discrète, sereine et passionnée, avec cette capacité d'être présente avec calme et élégance. C'est ce qui primait en elle : l'élégance, accompagnée de son sourire. Heureuse de vivre, toujours occupée, s'intéressant à tout et à tout le monde, elle a été aimée comme peu d'êtres l'ont été. Difficile de concevoir qu'on ne la verra plus.

Armelle était de ces personnes rares, capables de sortir la vie du train-train quotidien et de lui donner de la poésie, et nous, ses amis, avons envers elle de la gratitude. Elle nous laisse en rase campagne, le cœur en jachère.

Toute notre affection va à sa famille, à Guillaume, Pierre et Louis, ses fils, à Emma et Lilou, leurs épouses qu'Armelle considérait comme ses filles.

Toute mon amitié proche et fraternelle à Bertrand, admirable dans ces moments difficiles.

« Ne pleurons pas de l'avoir perdue, réjouissons-nous de l'avoir connue. »

JEAN-BERNARD HETZEL
Maire de Bazemont

Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles. Même une petite commune, sans service dédié, communique dans chacune de ses actions. Elle doit rendre compte de la gestion locale, relater la vie municipale, accompagner les projets associatifs et intercommunaux.

SANDRINE HUSER
ADJOINTE AU MAIRE

C'est la commission Communication et Information sous la responsabilité de Monsieur le Maire, composée d'élus et de membres extérieurs qui s'en charge. Son objectif prioritaire : renforcer la communication de proximité. Cette proximité repose sur le contact direct avec les habitants par le biais des réunions publiques et sur l'écrit au travers notamment du **site**, de la **newsletter** (outil complémentaire du site) et du **journal municipal.**

Le journal municipal ***Bazemont Village*** occupe une place de choix dans la communication. Il est le reflet de la dynamique de la commune. Il rend compte des projets pour les Bazemontais, des décisions de la municipalité, des actualités municipales, de la vitalité des associations bazemontaises, et présente les événements majeurs de la vie de la commune et de l'intercommunalité.

C'est le résultat d'un travail collectif mis en page gracieusement par Qlovis Productions. Distribué dans les boîtes aux lettres par les agents communaux et accessible à la mairie, il est attendu et toujours lu avec attention. Toutes les éditions depuis 2009, sont consultables en ligne dans la rubrique « Se divertir, découvrir - Publications - Bazemont Village ». Un clic sur le numéro ouvre le magazine au format pdf.

Ce journal est le vôtre, alors si vous souhaitez, en tant que particulier, professionnel, organisation ou association communale fournir une information ou alimenter une rubrique, ou tout simplement apporter un avis, n'hésitez pas à vous manifester via la rubrique "Contact" du site communal www.bazemont.fr ou par mail bazemont.village@gmail.com.

Commune de BAZEMONT

28 JANVIER 2021
Communication information
LE DEPARTEMENT DES YVELINES - AVIS DE PUBLICITE : MISE EN CONCURRENCE POUR LOCATION DU DROIT DE CHASSE

Le département des Yvelines accorde son droit de chasse dans ses forêts départementales pour permettre la régulation du gibier et éviter notamment les dégâts sur les cultures. Les contrats de location vont arriver à échéance en mars 2021.

Une procédure d'attribution de 21 lots de chasse départementale est ouverte pour les 6 prochaines saisons de chasse.

Le département des Yvelines vous prie de trouver ci-joint l'avis de publicité et la liste des lots ouverts à la location :

pdf de l'avis de publicité
pdf de la liste des lots de chasse

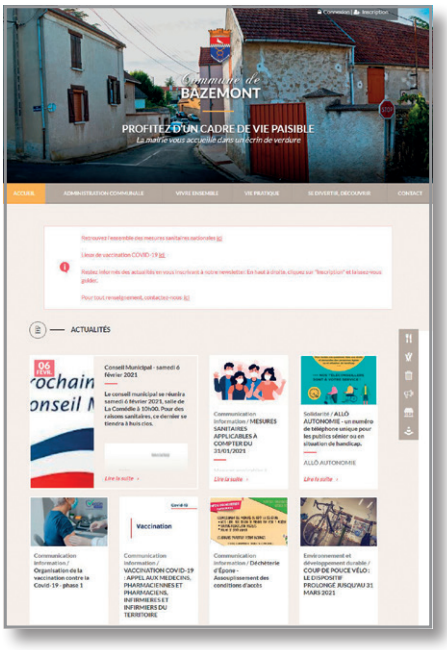

À découvrir dans ce 31ème numéro, le dossier consacré aux commissions municipales et syndicats auxquels Bazemont adhère.

En espérant que ce numéro vous apportera les informations que vous attendiez, il ne me reste qu'à vous souhaiter « bonne lecture », et à vous donner rendez-vous dans 4 mois.

LES MISSIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales, moteur de nos actions, ont pour mission de soumettre au conseil municipal, des propositions propres à la mise en œuvre de notre programme. Chacune, présidée par un conseiller municipal, est composée d'élus municipaux et de membres extérieurs, qui selon leur motivation, leur expertise et leur disponibilité, peuvent ainsi s'impliquer dans la vie municipale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La commission se réunit régulièrement pour proposer et organiser des événements qui aideront les entrepreneurs à se connaître et à se faire connaître. Elle peut aussi, à la demande et selon le profil de l'entrepreneur, l'accompagner de façon plus personnalisée.

Vous en êtes au stade des interrogations ? Avant même la création de votre entreprise, notre objectif est de vous aider à éclairer votre réflexion. Nous pouvons notamment organiser des rencontres avec des entrepreneurs pour qu'ils vous fassent part de leur expérience et répondent à toutes vos questions.

Vous êtes décidé et prêt à vous lancer ? Se pose alors le choix du statut de votre entreprise : auto-entrepreneurs, EURL, SAS etc. Là aussi nous pouvons, suivant votre situation personnelle, étudier les différentes solutions en vous faisant part des avantages et inconvénients de chacune.

Vous venez de créer votre entreprise et vous avez des difficultés à prospecter, à argumenter, à transformer un prospect en client ? Nous sommes aussi là pour étudier avec vous tous les moyens à mettre en œuvre pour vous aider à franchir ce cap.

Votre entreprise a déjà quelques mois et vous souhaitez vous constituer un réseau autour de votre activité ? Notre objectif est également de vous aider à développer vos relations. Des membres de notre équipe sont spécialistes des réseaux et pourrons vous aider à déterminer celui qui sera le plus approprié à votre activité.

Enfin, si vous avez une grande expérience de la vie d'entrepreneur et que vous aimez transmettre votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter, vos compétences nous intéressent ! Nous pourrons vous mettre en relation avec des créateurs qui souhaitent s'implanter sur notre magnifique village.

Toujours dans l'optique de valoriser les entreprises de l'ensemble de notre territoire, la commission travaille pour étendre nos actions aux communes de l'intercommunalité Gally Mauldre.

QUELS SONT LES OBJECTIFS

Ils sont nombreux et diversifiés suivant le profil des entrepreneurs et suivant l'état d'avancement de votre projet, de l'idée à la concrétisation, en passant par la transmission.

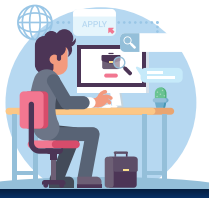

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

deveco@bazemont.fr
Président : Xavier Harlay
06 75 07 67 61

UN SOUTIEN AVANT LA CRÉATION
- Éclairer votre réflexion
- Organiser des rencontres avec d'autres entrepreneurs

UN SOUTIEN JURIDIQUE
- Choix du statut
- Avantages/inconvénients de chacun

AU DÉBUT DE L'ACTIVITÉ (OU EN CAS DE COUP DUR)
- Aide à la prospection
- Argumentation
- Transformation d'un prospect en client

UN RÉSEAU SOLIDE ET HÉTÉROGÈNE
- Éclairer votre réflexion
- Organiser des rencontres avec d'autres entrepreneurs

UN SOUTIEN MORAL

UN PARTAGE DES VALEURS
- Si vous aussi vous souhaitez transmettre, aider
- Vous êtes bienvenus pour aider des jeunes créateurs d'entreprise à s'implanter sur notre magnifique village, ouvert et dynamique

SOLIDARITÉ & VIE DES AÎNÉS, CCAS

La commission et le CCAS s'occupent de tous les projets municipaux intégrant un volet social avec une attention particulière pour la vie des aînés. Le sens de leur mission est d'œuvrer pour proposer à tous un village où il fait bon vivre, grandir et bien vieillir ensemble.

Les deux instances sont étroitement liées à la différence que la commission solidarité n'instruit pas les dossiers de demande d'aide légale ou facultative.

Le calendrier et le rythme des réunions dépendent des projets à traiter et de leur mise en œuvre. Les projets ou aides sociales nécessitant un financement sont soumis soit au CCAS (budget propre) soit au conseil municipal (budget mairie).

SOLIDARITÉ & VIE DES AINÉS

(Budget mairie)
Présidente : Sandrine Huser

CCAS

(Budget propre, un conseil d'administration)
Vice-présidente : Sandrine Huser

Instruction des demandes d'aide légale, gestion de l'attribution de l'aide extra-légale facultative et animation des actions de prévention sociale.

sandrine.huser78@orange.fr
06 87 22 87 06

PARTENAIRE DE L'OPÉRATION « UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER »

SERVICES POUR TOUS

- Accompagnement des personnes à la recherche d'emploi (permanence de l'association GeM emploi le 1er jeudi du mois à la bibliothèque)
- Accompagnement des jeunes à la recherche d'emploi et de stage (mission locale de Saint-Germain-en-Laye)
- Aide dans les démarches administratives Soutien financier ; allocation BAFA, participation aux classes découvertes, activités sportives et culturelles… (sous certaines conditions et après délibération du CCAS/budget CCAS)

SERVICES POUR LES SENIORS

- Service pour le maintien à domicile : Portage de repas, Téléassistance, Aide à domicile (ADMR)
- Action de prévention et animation : Actigym sénior, ateliers de prévention (logement, informatique, santé…), dispositif YES
- Gestion du registre de veille sanitaire et social, appels de convivialité et visites aux personnes seules
- Mise à disposition de la navette communale (course, cinéma)
- Colis de noël (sous condition)
- Aide ponctuelle des services techniques de la mairie : Déneigement, livraison des sacs de déchets verts, course à la pharmacie
- Aide dans les démarches administratives Soutien financier sous condition (allocation chauffage hiver, participation Actigym senior… sous certaines conditions et après délibération du CCAS/budget CCAS)

FÊTES ET CÉRÉMONIES

La commission Fêtes et Cérémonies est chargée d'organiser des moments de partage lors d'événements importants :

- La cérémonie des vœux du maire.
- Le pot convivial lors des cérémonies du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.
- Le verre de l'amitié lors de l'accueil des nouveaux arrivants et de la remise du livret citoyen aux jeunes ayant atteint la majorité.
- L'organisation du repas annuel des Anciens pour les personnes de plus de 65 ans.
- La remise de médailles du travail*, noces d'or*, noces de diamant* (*sur demande du bénéficiaire).
- Inaugurations ou évènements particuliers.

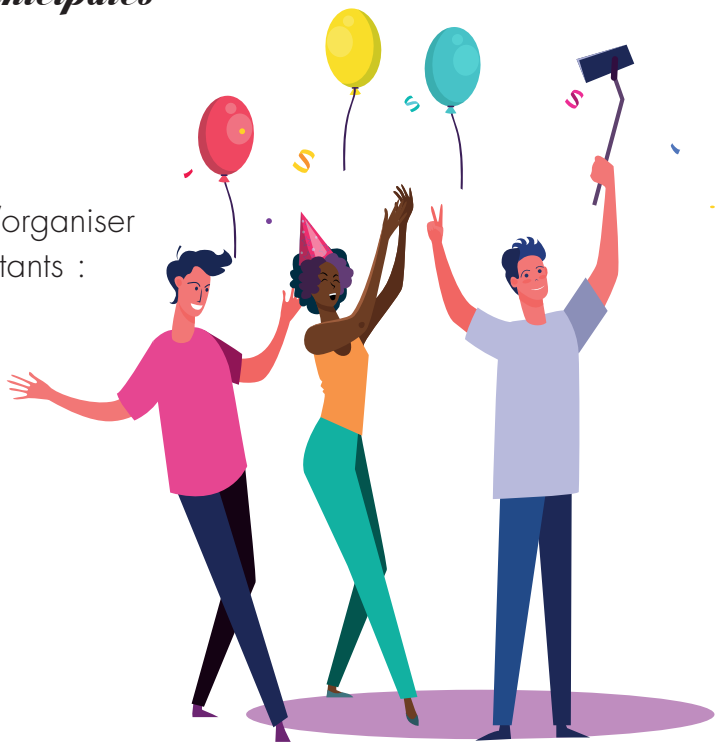

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

La sous-commission "vie associative" construit la politique associative de la commune et réfléchit à son évolution en termes de fonctionnement et d'équipement. En plus d'être l'interlocutrice privilégiée des associations. La sous-commission "vie culturelle" complète des actions organisées par les associations et fidélise un public varié autour d'événements d'actualités de l'année.

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE
Présidente : Martine Lemaire

VIE ASSOCIATIVE

- Aider et soutenir financièrement et matériellement les associations (établissement des critères de subventions, étude des demandes de subventions, gestion du planning d'occupation des salles, prêt de matériel, aide logistique…)
- Coordonner le planning des événements de l'année avec les différentes associations
- Organiser le forum des associations en septembre
- Coordonner les manifestations au profit du téléthon

VIE SPORTIVE

En cours de création :

- Projet de courses cyclistes, trails, rallyes …

VIE CULTURELLE

- Le café sciences et le printemps des poètes
- Les Francos en partenariat avec l'école (la fraternelle)
- Garden Arty (expositions d'œuvres artistiques dans les jardins des Bazemontais)
- La remise du livret du citoyen aux jeunes venant d'atteindre leur majorité

COMMUNICATION ET INFORMATION

Les objectifs de la commission Communication sont de maintenir un lien avec les administrés, d'informer sur les actions en cours et les projets à venir sur les évènements à Bazemont et dans l'Intercommunalité et de participer à l'élaboration de supports de communication. Les membres se réunissent tous les 4 mois pour la rédaction du Bazemont Village et en fonction des projets qui sont soumis à l'avis du conseil municipal. Les questions du numérique (site internet, projet de balades interactives dans le village, tableau d'affichage électronique...) sont traitées au sein du comité numérique, sous la responsabilité de Thierry Crespin.

COMMUNICATION & INFORMATION

Présidente : Sandrine Huser
bazemontvillage@gmail.com
06 87 22 87 06

SUPPORTS EXISTANTS

- Le journal communal Bazemont Village
- Le site internet
- La newsletter ponctuelle et hebdomadaire
- Les réunions publiques
- E-mail /courrier

COMITÉ NUMÉRIQUE

Responsable : Thierry Crespin

PROJETS

- Evolution du site internet
- Panneau d'affichage électronique
- Réédition du journal " Bazemont, une village qui vaut le détour"
- Elaboration de balades interactives dans le village
- Facebook

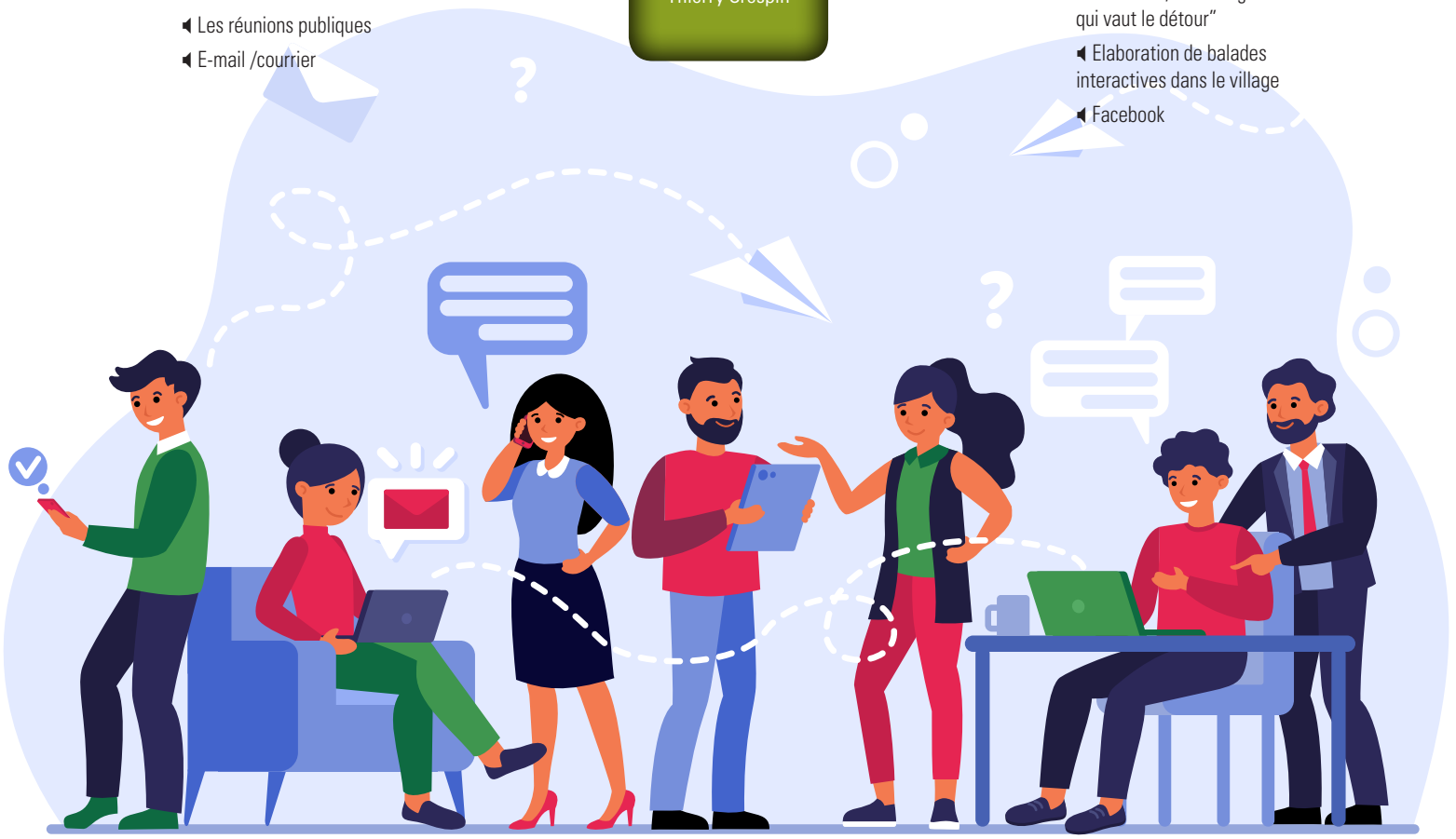

FINANCES

Cette commission a deux missions principales :

La préparation du budget communal de fonctionnement et d'investissement en vue de son vote par le conseil municipal au plus tard le 15 Avril (en 2021 le vote du budget devrait être effectué le vendredi 2 Avril).

Le suivi de ce budget tout au long de l'année

Le rythme des commissions est donc différent en fonction de la période de l'année :

Pour la préparation du budget, deux ou trois séances de travail sur les mois de février et mars

Pour le suivi, une réunion par trimestre, en avril, juillet, octobre et janvier

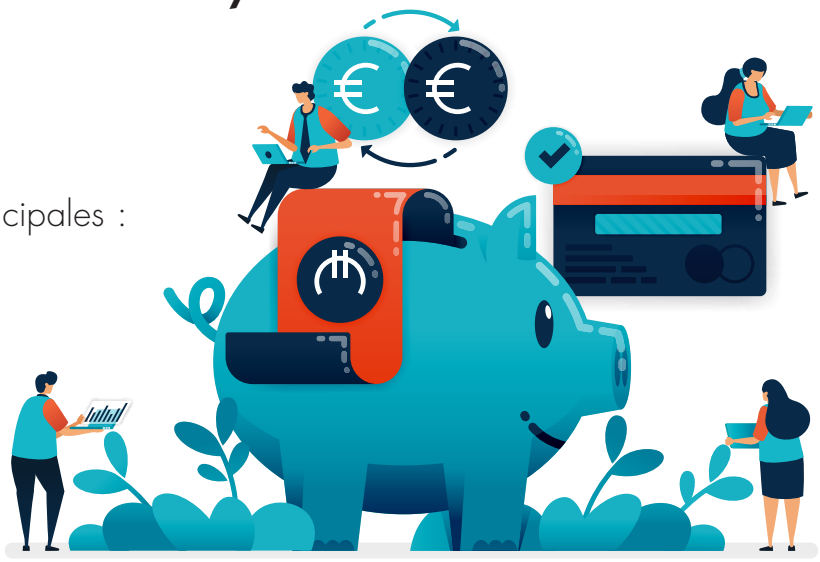

La commission s'est aussi fixé comme objectif de réaliser à chaque réunion une analyse plus fine sur un poste de dépense (par exemple, en octobre dernier nous avons revu les factures de consommation d'eau).

FABRICE BALOT
CONSEILLER MUNICIPAL

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission, sous la présidence de Thierry Nigon est composée de 19 membres. Elle a en charge un travail d'étude et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'environnement. Elle se réunit tous les deux mois en suivant un ordre du jour élaboré à l'avance. Les projets :

LES PROJETS A COURT TERME

- Questionnaire EDD, distribué aux Bazemontais au mois de novembre 2020 (diffusion des conclusions prévue début 2021)
- Charte de l'éco-citoyen
- 1/2 journée éco-citoyenne (entretien et valorisation des chemins de randonnée)
- Mise en ligne sur le site de Bazemont (rubrique environnement) de fiches infos sur l'EDD
- Mise en place d'animations pour les enfants de l'école dans le domaine de l'EDD

LES PROJETS A MOYEN TERME

- Favoriser une gestion économique et écologique de l'éclairage public (en associant les Bazemontais)
- Labellisation « arbres remarquables » d'un certain nombre d'arbres du village situés sur le domaine public.
- Création d'un jardin partagé (en permaculture ? avec composteur collectif ?)
- Protection de la faune (nichoirs et perchoirs pour oiseaux, recueil de hérissons, installation de ruches…)

LES PROJETS A LONG TERME

- Restauration du lavoir de la Renoulette
- Eco-pâturage des coteaux calcicoles dans les Rouases

TRAVAUX, SÉCURITÉ ET CIRCULATION

Cette commission Travaux a connu une réorganisation en septembre 2020 après le décès de notre regretté Jacques Gascoin qui en était le président.

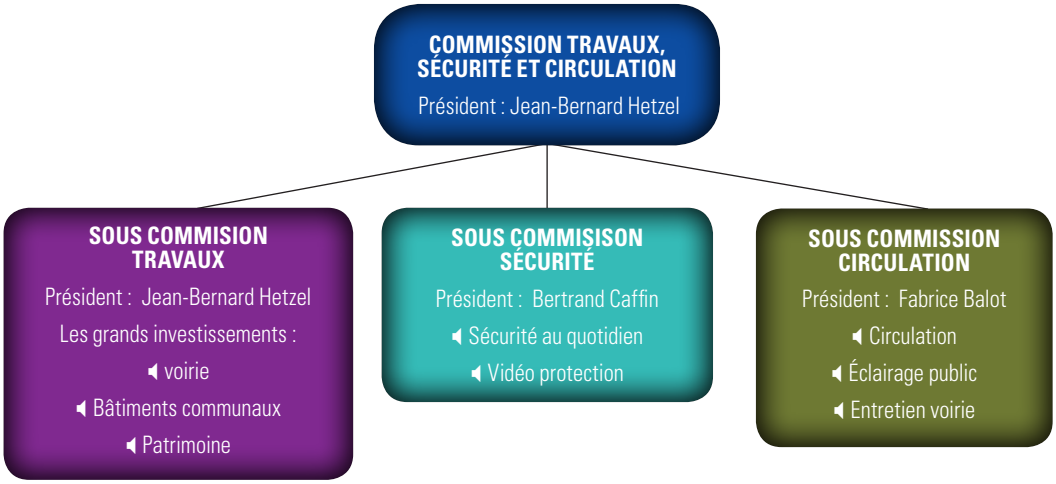

SOUS-COMMISSION TRAVAUX

Elle a pour objectif de traiter les gros investissements de notre programme :

VOIRIE

- Achèvement du programme départemental de voirie : route de Flins (4ème tranche) et côte d'Aulnay (réalisé en 2020)
- Programme départemental de voirie 2020/2022 : route de Flins (5ème tranche), rue du chemin Vert et de la Pompe
- Programme départemental de voirie 2022/2024 : rue des Fourneaux, rue du manoir
- Travaux d'enfouissement des réseaux : rue des Jonchères (réalisé en 2020), rue de la Fontaine Pleureuse

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Agrandissement et rénovation de la petite garderie (réalisé en 2020)
- Contrat rural : remplacement du préfabriqué / construction d'un préau
- Rénovation des 2 cours de l'école
- Rénovation de la salle de classe maternelle (petite section)
- Travaux de rénovation du bâtiment « La Clé des Champs »
- Poursuite du programme de rénovation des logements communaux

PATRIMOINE

- Rénovation de la clôture de la cour de mairie
- Agrandissement et aménagement du cimetière
- Rénovation du lavoir (si obtention de subventions)

SOUS-COMMISSION SÉCURITÉ

- Sécurité au quotidien
- Vidéo protection

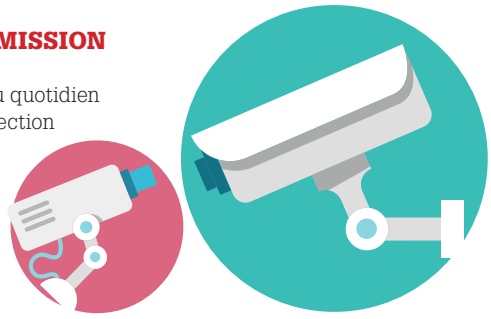

SOUS-COMMISSION CIRCULATION

Son périmètre s'est un peu élargi par rapport à celui du mandat précédent et récupère l'éclairage public et les travaux de voirie. Voici les grandes lignes des actions engagées ou qui pourraient l'être rapidement. Les actions engagées se feront toujours en accord avec les riverains concernés.

CIRCULATION :

- Installation d'appuie-vélos à proximité de l'espace jeune et dans la cour de la Mairie. Ces équipements sont en partie financés par l'opération « Coup de Pouce Stationnement » du Conseil Régional
- Achat d'un radar pédagogique pour l'étude pour le calcul du nombre de passage de véhicules et le contrôle de la vitesse sur les principaux axes
- Réflexion autour du stationnement à mi-trottoir rue du Manoir pour permettre aux piétons et poussettes de circuler plus facilement

ECLAIRAGE PUBLIC :

- Poursuite de la modernisation du parc des lampadaires
- Programme de remplacement des lampes au sodium par des LED. Les lampes qui ont été choisies sont moins puissantes et moins consommatrices en énergie. Une trentaine ont été installées fin 2020 rue des Ecoles, rue du Pressoir et rue d'Aulnay. Ce programme devrait être poursuivi pendant toute la durée du mandat.
- En relation avec la commission Environnement et Développement Durable, une mise en conformité des installations sera nécessaire pour envisager une extinction de l'éclairage une partie de la nuit

VOIRIE :

- La rue des Jonchères, qui a fait l'objet d'un enfouissement des réseaux fin 2020, sera proposée au budget 2021 pour une réfection totale de la chaussée
- La commission devra définir un programme de travaux de voirie à entreprendre sur la durée du mandat (trottoirs, réfection de chaussée, signalisation verticale et horizontale, enfouissements…)

AFFAIRES SCOLAIRE ENFANCE ET JEUNESSE

Elle est un lien entre l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et la commune. Ensemble, nous œuvrons pour améliorer la vie de l'école. Nous travaillerons sur le dossier cantine qui nécessite une grande concertation afin d'obtenir un consensus total. La commission fait également le liens entre le club ado la Baze et l'école.

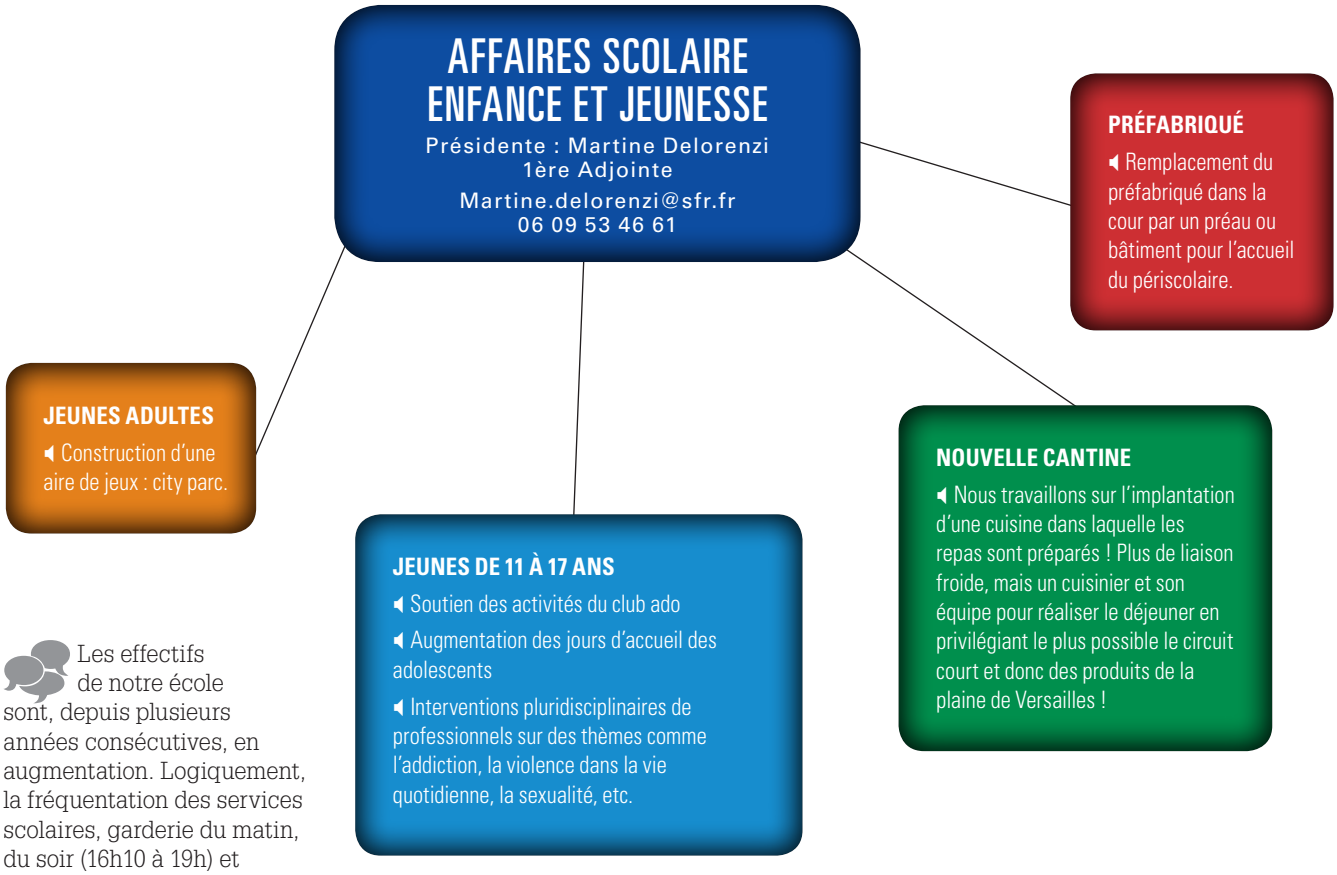

Les effectifs de notre école sont, depuis plusieurs années consécutives, en augmentation. Logiquement, la fréquentation des services scolaires, garderie du matin, du soir (16h10 à 19h) et la cantine, ne cessent de s'accroitre.

Notre cantine devient trop petite, trop bruyante et mal adaptée à un accueil confortable de nos écoliers. Aujourd'hui, les repas sont élaborés par un prestataire société CONVIVIO dont la cuisine est située en Normandie. Ils sont livrés tous les matins puis réchauffés dans nos fours. Il s'agit de la méthode « liaison froide » ; c'est un procédé de conservation des aliments avant leur consommation au cours duquel les denrées subissent, immédiatement après leur cuisson, une réfrigération rapide avant d'être stockées à basse température et transportés jusqu'à notre école. La qualité est satisfaisante, et nous servons chaque semaine 20% de produits bio, un repas végétarien, des produits label rouge, mais nous souhaitons offrir des repas encore meilleurs !

Nous travaillons donc sur l'implantation d'une cuisine presque neutre en énergie, où les repas seront préparés sur place ! Plus de liaison froide, mais un cuisinier et son équipe pour élaborer et mitonner les repas, avec des produits issus du circuit court.Une salle à manger prenant en compte le confort thermique et acoustique des élèves et du personnel.

Vaste projet enthousiasmant, qui nécessite une réflexion importante : étude de faisabilité, lieu d'implantation, recherches de subventions etc., et qui sera menée en étroite collaboration avec la commission travaux et environnement et développement durable. Malheureusement, tout est ralenti en raison contexte sanitaire actuel.
Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet.

Les syndicats intercommunaux

Ce sont des structures intercommunales regroupant des représentants des communes adhérentes. Les missions d'un syndicat sont inscrites dans ses statuts, validés par un arrêté préfectoral. Chaque syndicat est administré par un comité syndical, qui est l'équivalent du conseil municipal des communes. Les membres du comité sont élus par le conseil municipal de chaque commune adhérente. De ce fait chaque syndicat comporte au moins un titulaire et un suppléant élus à Bazemont.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE

Handi Val de Seine Syndicat Intercommunal a été créé il y a 50 ans par des élus. Sa mission est de promouvoir l'équipement destiné aux personnes en situation de handicap, l'objectif étant l'accompagnement vers une meilleure qualité de vie.

Nombre de communes : 33
Président : Yann Scott
Délégués titulaires : Fabrice Balot, Sandrine Huser

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

Le SEY a pour principale mission le contrôle des actions des concessionnaires d'électricité et de gaz. Il accompagne les communes principalement :

- Pour les achats groupés d'énergie
- Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux
- Pour la maîtrise de la demande en énergie (audits, contrats d'exploitation et de maintenance des systèmes de chauffage, ventilation, d'eau chaude sanitaire avec des objectifs d'Économies d'Énergies).

SEY électricité = 201 communes
SEY Gaz = 90 communes
Président : Laurent Richard (maire de Maule)
Délégué titulaire : Thierry Nigon

SYNDICAT MIXTE D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA MAULDRE AVAL ET DE SES AFFLUENTS (SMAMA)

Le SMAMA a pour but d'assurer l'entretien de la Mauldre et de ses affluents, de lutter contre les inondations et la pollution, de veiller à la consolidation des berges et à la végétalisation des rives. L'arrêté préfectoral 7820191227002 du 27 décembre 2019 a mis fin aux compétences du SMAMA, la liquidation du syndicat est en cours depuis cette date.

Communes membres du conseil syndical : 10
Présidente : Maryse Di Bernardo (maire de la Falaise)
Délégués titulaires : Fabrice Balot, Thierry Nigon

SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION DE MAULE (SMRM)

Créé le 19 septembre 1966, il a pour compétences la réalisation, l'entretien et le fonctionnement des 2 salles de sport du collège ; sous l'autorité de IDF Mobilité et par délégation de compétence, la gestion et l'organisation des transports scolaires du collège de la Mauldre.

Nombre de communes : 11
Président : Alain Senneur (maire-adjoint de Maule)
Délégués titulaires : Martine delorenzi, Thierry Nigon

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES MANTES-MAULE-SEPTEUIL (SMTS)

Le S.M.T.S. gère les transports scolaires pour les élèves devant fréquenter les collèges, lycées et écoles privées de Mantes la Ville, Mantes la Jolie et Magnanville

Nombre de communes : 39

Président : Daniel Maurey (maire de Boinville-en-Mantois)

Délégués titulaires : Thierry Nigon, Jean Wasieczko

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAULE, HERBEVILLE ET BAZEMONT (SIEAP)

Syndicat à vocation unique gérant/concédant la distribution d'eau potable dans les communes adhérentes. Le contrat de délégation de service public a été confié, depuis 2014 et pour une durée de 12 ans, à SUEZ Environnement

Nombre de communes : 3

Président : Laurent Richard, (maire de Maule)

Délégués titulaires : Jean-Bernard Hetzel, Alain Loret

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS DE L'OUEST YVELINES

Le SIEED a pour objet la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés, des objets encombrants, des déchets végétaux et de tout autres types de déchets pour lesquels une délibération serait prise par le comité syndical, ainsi que la gestion des déchèteries. Le SIEED adhère au SIDOMPE (Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et Production d'Énergie) qui gère l'usine d'incinération de Thiverval-Grignon et le centre de tri.

Nombre de communes : 72

Président : Guy Pélissier (maire de Béhoust)

Délégué titulaire : Jean-Bernard Hetzel, membre du bureau et représentant de la Communauté de communes Gally-Mauldre

Commission Communautaire *Environnement et*

La Commission communautaire en charge de l'environnement et de l'instruction du droit des sols a pour rôle d'étudier les dossiers relatifs à l'environnement et au service intercommunal d'instruction du droit des sols, et de faire des propositions, soumises ensuite au Conseil communautaire.

COMPÉTENCE INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Il regroupe à la fois l'aide à la décision apportée aux onze communes de l'intercommunalité en matière de projets d'urbanisme, et l'instruction des autorisations d'urbanisme (examen technique et juridique des dossiers d'autorisation du droit des sols et propositions de décisions).

Sur un plan technique, les perspectives en matière de droit des sols sont les suivantes pour le mandat à venir :

- **Formation des agents** (secrétaire de Mairie, référent urbanisme, etc.) et **élus des Villes concernés** afin d'expliquer les compétences et rôles de chacun à toutes les étapes de la procédure,
- **Rendez-vous réguliers avec maires/élus référents** pour un point sur les dossiers en cours et décisions politiques souhaitées,
- **Recherche d'une meilleure articulation entre instruction et planification**, de manière à identifier les points de règlement gênants pour son application au quotidien, et être force de proposition lors de l'évolution d'un PLU communal,
- **Mettre en place la dématérialisation de l'application du droit des sols**, obligatoire légalement à partir du 1er janvier 2022. Il s'agira de permettre la réception et l'instruction par voie dématérialisée des demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

COMPÉTENCE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Il regroupe la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés ainsi que la lutte contre les inondations, et la réalisation et mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Gally Mauldre a l'obligation réglementaire de réaliser un PCAET. Ce plan se compose de plusieurs parties :

- Un état des lieux de la situation sur notre territoire. Il s'agit d'un diagnostic détaillé qui doit mettre en exergue les points forts et faibles du territoire et dresser des enjeux sur les différentes composantes du diagnostic, afin de prioriser et hiérarchiser les objectifs de la collectivité, et prendre en compte les coûts des actions,
- Une programmation d'actions concrètes : dans le domaine de la communication, de l'animation, et de la sensibilisation notamment, sur les thématiques de la réduction de la consommation énergétique, de la diminution de la pollution atmosphérique, etc.

instruction du droit des sols

Le Bureau d'études B&L Evolution a été choisi pour accompagner la Communauté de Communes Gally Mauldre dans l'élaboration de son PCAET, dont l'approbation est envisagée pour le début de l'année 2022.

Gestion des déchets

Depuis plusieurs années, Gally Mauldre souhaitait quitter le SIEED pour plusieurs raisons : harmoniser son mode de collecte (4 communes n'appartenant pas au SIEED), proposer une plus grande souplesse de services, et bénéficier de coûts inférieurs à ceux issus de l'ancien marché de collecte du SIEED.

Toutefois, il est apparu impossible de quitter le SIEED, ou de le dissoudre, ces deux démarches étant liées à l'accord des autres intercommunalités membres, qui s'y refusaient.

C'est la raison pour laquelle, à la faveur de l'élection du nouveau Président du SIEED Guy PELISSIER (par ailleurs déjà Président du Syndicat de traitement des déchets SIDOMPE), Gally Mauldre a décidé de participer pleinement aux décisions du SIEED, en obtenant deux postes d'assesseurs au sein du Bureau (Gally Mauldre n'en avait pas avant). Ceci permettra à notre Communauté de communes de faire entendre sa voix notamment lors de la préparation du futur appel d'offres, qui devrait aboutir à une baisse du coût de la taxe sur les ordures ménagères, mais également sur une plus grande personnalisation du service rendu à chaque commune en fonction de ses besoins.

Compétence GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une nouvelle compétence qui est entrée dans l'Intercommunalité au 1er janvier 2018.

Sa mise en œuvre revêt un caractère prioritaire depuis la crue de la Mauldre en 2016 qui a frappé deux communes du territoire, Maule et Mareil-sur-Mauldre.

En 2019 et 2020, les travaux ont porté en priorité sur :

- L'amélioration des moyens d'alerte permettant de prévenir la population de l'imminence d'une crue,
- L'écoulement de la Mauldre. En matière de prévention d'inondation il est nécessaire d'assurer un bon écoulement et d'enlever les embâcles et autres éléments bloquants. Certains étant sur des terrains privés, Gally Mauldre s'est tournée vers des organisme compétents sur la Mauldre et le Ru de Riche (le SMAERE, le SMAMA et le COBAHMA) afin d'établir la procédure administrative autorisant la collectivité publique à agir en lieu et place des riverains.

L'objectif est de rendre opérationnelle la création en 2020 de l'entité unique gérant notamment les risques d'inondations, et se voir déléguer la prévention inondation du Ru de Gally (affluent de la Mauldre).

PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

La commission se rapprochera des élus responsables de chacune des commissions chargées de l'environnement des onze communes adhérentes pour voir les actions qui y sont entreprises à l'échelle communale et réfléchir, ensemble, à des actions à mener à l'échelle intercommunale.

La commission pourra solliciter l'expertise des associations responsables dans le domaine de l'environnement (Association Plaine de Versailles, Eco-garde, La Vitrine du Développement Durable...)

JEAN-BERNARD HETZEL
VICE-PRÉSIDENT CCGM

Ça s'est passé à Bazemont

LE PÈRE NOËL À LA FRATERNELLE

C'est dans le respect des gestes barrières que le Père Noël a rendu une petite visite dans toutes les classes de l'école. Il a parlé avec les petits et les grands qui, intimidés ou bavards, ont tous apprécié cette visite.

DES SAPINS DE NOËL ET DES DESSINS POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

La liste de veille sanitaire nous a permis d'identifier 30 personnes âgées vivant seules, que nous avons contactées pour leur proposer une visite de convivialité et la livraison d'un sapin de noël. C'est ainsi qu'en décembre, deux sapins ont été livrés et 27 visites effectuées. La visite a été un joli moment d'échange et le dessin réalisé par les petits écoliers de Bazemont a été très apprécié. Merci aux agents techniques pour la livraison des sapins, aux bénévoles du CCAS et de la commission solidarité pour le suivi téléphonique et les visites et félicitations aux petits dessinateurs de La Fraternelle.

SANDRINE HUSER
Adjointe au maire

2020, UNE ANNÉE DONT LE SOUVENIR RESTERA GRAVÉ DANS NOS MÉMOIRES

En respectant les consignes promulguées par le gouvernement nous avons tenu à honorer le 8 Mai, le 11 Novembre, et le 5 Décembre dates souvenirs et de recueillements. Depuis bientôt un an, un nouvel ennemi nous combat. Souvenons- nous en 1918, un virus continuait le combat, il se nommait grippe espagnole. Combien de temps a-t-il fallu pour trouver un remède efficace ? La France victorieuse sortait de la guerre, la paix était à bâtir, mais quelle paix construire ? Celle de Clémenceau, celle de Foch, celle de Wilson, celle de Lloyd Georges… Chacune avec des objectifs différents, ce qui conduisit l'Europe à un nouveau chaos vingt ans plus tard.

Aujourd'hui, dans cette Europe qui s'est tant déchirée, renaissent les symptômes de ces confrontations qui avaient conduit nos peuples dans la destruction la plus profonde : perte démographique, perte de puissance, perte de valeur morale. En ces jours de mémoire nous avons pensé à ceux à qui il a été tant demandé, et qui donnèrent sans compter pour que notre pays puisse revivre en paix.

Ces dernières semaines, un nouveau choc est venu nous rappeler la nécessité d'union… N'oublions jamais que face à la barbarie, seule la cohésion, l'entente et le rassemblement permettent de vaincre.

YVES DUQUESNE,
Président de l'UNC

ON TIENT LE COUP AU TCB !

Après un été au cours duquel beaucoup ont repris le chemin des courts, le deuxième confinement nous est tombé dessus… Heureusement les enfants ont pu reprendre rapidement l'école de tennis et n'ont manqué que trois cours. Juste avant les vacances de Noël, ils ont eu droit à une remise de cadeaux et ont dégusté des crêpes. Les adultes ont repris un peu plus tard, mais il n'est toujours pas possible de faire des compétitions.

Le court du haut a subi les effets de la sécheresse ces derniers mois et une fissure importante devenait dangereuse. La mairie a fait intervenir l'entreprise de Carlos Ferreira qui a réparé les dégâts. Enfin nous n'avons pas pu organiser encore notre assemblée générale à cause du Covid, mais nous espérons le faire en Janvier.

Tout le bureau vous souhaite une très bonne année 2021.

LAURENCE BALOT
Présidente de l'association « Le Gothique »

Ça s'est passé avec Le Gothique

Un magnifique récital

Le 18 octobre dernier, nous avons eu la chance de pouvoir produire le récital de piano, juste avant le 2ème confinement !
Le public était au rendez -vous et a pu applaudir un artiste dont la modestie est aussi importante que son immense talent. Thierry Bruger, que ceux qui ont fréquenté le conservatoire d'Aubergenville connaissent bien, a interprété avec maestria un programme très riche intitulé « B comme… ». On a pu reconnaître Bach (Partita n°1 en Sib majeur), Beethoven (Sonate Op 57 Appassionata), Brahms (Klavierstücke op 118), Britten (Trois pièces de caractère), et même Claude Bolling en bis… Notre église toute restaurée a servi de bel écrin pour

ce concert et le soleil illuminait l'artiste à travers les vitraux, comme un signe de Dieu… Pour finir, Thierry a interprété un superbe morceau de Bach, le Choral « Nun komm der Heiden Heiland » (« Que le sauveur des païens vienne maintenant ») qu'il a dédié à Samuel Paty, le professeur assassiné peu de temps avant le concert. Un moment très émouvant.

LES ACTIVITÉS CONTINUENT… MALGRÉ TOUT !

Au Gothique, on ne se laisse pas abattre. On est confinés ? les activités en salle sont interdites ? Et alors ? On a acheté une licence Zoom que l'on partage avec tous les animateurs et hop, les activités continuent en visio !

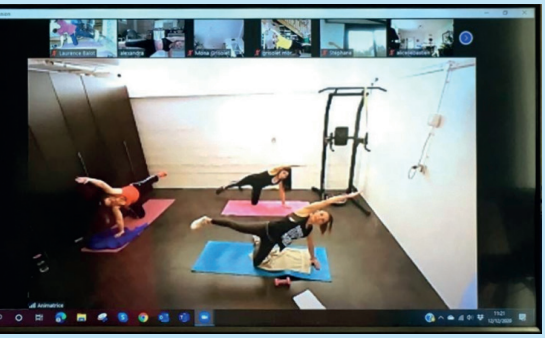

A part le théâtre jeunes, le piano, les jeux de société et la bibliothèque, toutes les autres activités peuvent continuer grâce à la technologie. Pour les élèves qui ont la chance d'avoir un ordinateur en bon état, une bonne connexion internet, une pièce à vivre suffisamment vaste, et surtout une motivation de fer, cela permet de se maintenir en forme !
Les aînés sont nombreux à suivre les cours précieux de **Feldenkreis** de Claire Chancé, qui leur permettent de garder une certaine souplesse, malgré les os qui craquent et les raideurs articulaires. Lors du premier confinement, Claire a offert à tous ses élèves un cours par jour, libre à chacun de se connecter à Zoom. Délicieux moments de concentration extrême et de détente. Lors du second confinement, le cours du lundi a été maintenu, et l'habitude prise facilement. Parfois quelques difficultés surgissent, pour le son ou l'image, mais dans l'ensemble, c'est une vraie chance d'avoir pu poursuivre nos cours.
Gabrielle n'a rien perdu de son énergie et ni de sa bonne humeur qu'elle arrive à communiquer à travers les ondes. Même si tous ses élèves préfèrent le présentiel, tous ceux qui se connectent sont heureux de pouvoir poursuivre la **Zumba** et le **body Gainage** comme s'ils étaient salle du Cèdre. Cela leur permet de garder le lien avec les autres élèves. C'est important pour la forme physique et pour le moral !
Les cours de **Qi Gong, Fitness** et **Karaté** en visio ont un peu moins de succès, peu d'élèves se connectent, malgré l'investissement sans faille des professeurs.
Les cours de **guitare** de Jérémy et Gérard continuent presque normalement.
La **généalogie** aussi se poursuit, en visio également.
Le **scrapbooking** a commencé en visio, mais par moment, le cœur n'y est plus, il faut dire que lorsque l'on fait du télétravail, au bout d'une journée, on en a un peu assez des écrans et des visioconférences !
La **bibliothèque** a pu rouvrir rapidement.
Le **théâtre jeunes** a repris aussi des que les activités mineurs ont été à nouveau autorisées. Et pour pallier au couvre-feu, notre dévouée Valérie enchaine l'animations de ses 3 groupes le samedi.
Merci à tous les professeurs qui jouent le jeu avec fougue et sérieux, merci aux élèves qui adhèrent au système proposé, donnant ainsi aux professeurs l'assurance qu'ils sont utiles.

Hommage à Daniel Barrois

Daniel Barrois nous a quittés le 1er janvier. Avec lui, c'est une page du Gothique qui se tourne. Daniel et son épouse Odile sont arrivés dans les années 70 à Bazemont. Très vite, avec leurs voisins Michel Sturtzer (frère d'Odile) et sa femme, et Dany Robelot et son mari, ils forment une joyeuse bande. Leurs enfants sont dans la même tranche d'âge ce qui resserre les liens. Ils s'investissent dans l'association FRJEP dite « Le Gothique ». Tout d'abord pour participer aux rallyes automobiles, puis très vite ils rejoignent la troupe de théâtre où Daniel sera un acteur talentueux ayant une grande présence sur scène et des mimiques très drôles ! Il jouera dans de nombreuses pièces en costumes : de Baroufe à Chioggia (de Goldoni), Je veux voir Mioussov (de Katalev) aux Fourberies de Scapin (de Molière), en passant par Le Château en Suède (de Françoise Sagan) ou Le Père Noël est une ordure ! En 1996, il est président du Gothique (il succède à Michel Sturtzer) et organise les 30 ans de l'association. Il s'intéresse aussi beaucoup à la peinture et prend des cours avec Daniel Fordane, lors d' une activité proposée par l'association. Très doué, il n'a cessé de peindre et a transmis sa passion à son fils Stéphane.

Dans les années 2000, avec Odile ils ont décidé de s'installer à Poissy, mais leur cœur est resté à Bazemont. Très fidèles, ils ont toujours adhéré à l'association, participaient à toutes les assemblées générales, n'ont jamais manqué une représentation théâtrale ni une fête de l'association et Daniel a continué à présenter ses peintures à l'exposition des artistes.

Daniel, c'est la joie du théâtre de troupe, la bonhomie, la présence sereine et ferme, la diplomatie solide, la rigolade et l'humour bienveillant. Il nous manquera à tous !

❶ Daniel et Odile lors du festival de théâtre en avril 2019.

❷ "Les fourberies de Scapin".

❸ Avec Dany Robelot et Jacques Bérard dans la pièce "Un château en Suède".

❹ "Le Père Noël est une ordure".

❺ Les toiles de Daniel, très riches en couleur.

ANNULATIONS EN CASCADE

Les spectacles étant toujours interdits, nous annulons la venue de l'humoriste Paul Dureau, ainsi que le concert Boann, et reportons la pièce de théâtre « Ecolo et nympho » en espérant qu'une fenêtre s'ouvrira avant fin juin… Quelle tristesse pour ces artistes. Nous leur apportons tout notre soutien.

Nos Bazemontais à l'honneur

Monique Mouette

BIBLIOTHÉCAIRE À BAZEMONT

« N'hésitez pas à pousser la porte de la bibli… juste pour voir ! »

Monique Mouette est une bénévole qui donne non seulement de son temps pour accueillir les lecteurs à la bibliothèque, mais elle alimente régulièrement les étalages avec ses propres livres et ceux qu'on nous donne, et n'hésite pas à entretenir ce lieu comme s'il s'agissait de sa propre maison.

Qu'est-ce qui t'a amenée à t'investir dans la Bibliothèque ?
Bazemontaise depuis vingt-trois ans, je me suis très vite attachée au village et à ses habitants. Aimant le chant, j'ai rejoint la chorale du Gothique animée par Claire Guyot et ainsi je me suis sentie très vite intégrée. Découvrant la bibliothèque (alors réservée aux enfants), j'ai proposé à Micheline Sanson de participer aux permanences le mercredi. J'ai ainsi pu rencontrer de nombreux jeunes du village. Quelques années plus tard, la bibliothèque fut ouverte aux adultes avec l'aide de la bibliothèque départementale des Yvelines qui prêtait des livres pour une durée déterminée. Ce qui demandait une organisation pour échanger 500 livres trois fois par an. Je me suis alors proposée auprès de Frédérique Barbier pour continuer ce qui avait été entrepris pour moderniser la bibliothèque.

Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?
Je ne pensais pas qu'à ma retraite je deviendrais bibliothécaire ! Mais j'ai toujours adoré lire, et avec un grand-père et un père imprimeurs, et une grand-mère libraire dans sa jeunesse, n'est-ce pas une bonne raison ?

Comment a évolué la bibliothèque depuis que tu as commencé ?
Depuis 12 ans maintenant, avec l'aide d'une équipe de bénévoles (Frédérique Barbier, bien sûr, mais aussi Gaëlle Crespin, Martine Bohic, Cathelyne Trannois, Sylvie Dufeu, Martine Pujol…), dynamique, assidue et enthousiaste, et surtout grâce à Bernard Chrétien qui assure la maintenance informatique de notre système, notre bibliothèque, petite mais bien remplie, est active. Les enfants du village y sont pour beaucoup. Leur nombre est assez stable au cours des années. Par contre, la fréquentation des adultes est en diminution. Un petit noyau est constant mais nous aimerions tant que leur curiosité les amène à pousser la porte, juste pour voir !

Si tu avais une baguette magique, quels vœux ferais-tu pour transformer notre bibliothèque ?
Si j'avais une baguette magique… Je pousserais les murs pour avoir plus de place et je les repeindrais ainsi que les portes et fenêtres qui s'abîment avec le temps !

Qu'aimerais-tu dire aux Bazemontais pour qu'ils viennent plus nombreux fréquenter ce lieu ?
Je dirais aux Bazemontais de toutes générations : *« Entrez, entrez et vous verrez ! »*.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
mardi de 17h à 18h30, mercredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h30 à 12h30

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BALOT

Nos entrepreneurs à l'honneur

Laéticia Cole

HYPNOTHÉRAPEUTE

Ancienne biochimiste, Laetitia, 38 ans, s'est tournée vers l'hypnothérapie ericksonienne en 2017. Puis, elle a consolidé sa formation en 2018 à Hypnosup, une branche de l'Institut français des thérapies alternatives (IFTA).

Installée depuis près de deux ans en cabinet à Meulan et se déplaçant à domicile sur Bazemont et alentour, Laetitia fait un point sur les possibilités qu'offre l'hypnothérapie.

Focus sur une méthode de thérapie dite « brève » et les bienfaits qu'elle peut vous apporter !

« Comme on ne peut pas canaliser les émotions avec la raison, on travaille avec l'inconscient pour permettre une gestion des émotions par d'autres émotions : par exemple dans le cas des phobies, expliquer à quelqu'un qu'il ne risque absolument rien dans cette situation est peine perdue… Il le sait très bien ! Par contre, associer une sensation de sécurité, une certaine sérénité, voir un aspect comique à une situation dans un état modifié de conscience (état hypnotique), permet une évolution de nos réactions instinctives.

L'hypnose et a fortiori, l'hypnose ericksonienne que je pratique, est donc très largement utilisée dans la gestion des phobies, mais aussi de l'anxiété, du stress, d'une addiction (alcool, tabac) … lors d'un deuil ou même pour apprendre à contrôler des douleurs. »

Se faire confiance, c'est prendre le risque de réussir

Voici un petit florilège des questions posées très fréquemment lors d'un premier RDV.

Comment ça marche ?

« On dit souvent que l'hypnose est un état de conscience modifié… ok, mais concrètement ? C'est un état qu'on expérimente tous plusieurs fois par jour sans s'en rendre compte : lorsqu'on lit un livre et qu'on est complètement absorbé dans l'histoire, lorsqu'on est captivé par un orateur, une musique… et qu'on perd la notion du temps, des personnes qui nous entourent. »

Est-ce que ça va marcher sur moi ?

« Toute personne capable d'imaginer sera réceptive à l'hypnose. Lors des séances, je vais utiliser des images, des métaphores qui vont vous permettre de vous projeter, de visualiser, de voyager. Le contenu de la séance est adapté et décidé ensemble en fonction de vos choix et demandes. »

Est-ce que je vais m'endormir ?

« C'est possible. Même si ce n'est pas très fréquent. En réalité, les ondes cérébrales émises lors de chacune de nos activités sont différentes et parfaitement identifiables. »

Quelques mots sur le choix d'un thérapeute ?

« Trouver un thérapeute à l'écoute, bienveillant et avec lequel vous vous sentez bien, est un aspect primordial. La relation de confiance qui va s'établir est la clé du succès. Alors prenez le temps de bien vous renseigner, d'écouter si possible mes enregistrements, de me poser des questions, puis de vous lancer en toute confiance. »

« Les ondes Thêta, représentent l'état de conscience modifié (état hypnotique) ! En effet, en phase d' « éveil », les ondes émises sont de type Beta, vous parlez, bougez, vous agitez… puis lorsque la séance débute, la fréquence des ondes diminue progressivement : ondes Alpha, Thêta et parfois Delta sont alors émises. »

Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter

Laetitia COLE - 06.84.34.95.83

www.Cuisinetonesprit.fr

LAETITIA COLE

Informations

LE CCAS EST À L'ÉCOUTE DE TOUS LES BAZEMONTAIS

Le CCAS poursuit et renforce son action de veille sociale auprès des personnes inscrites sur le registre de veille sociale et sanitaire (navette pour aller en courses, livraison des médicaments et produits de première nécessité, appels téléphoniques réguliers…) mais nous devons rester vigilants envers tous les Bazemontais, car la période hivernale et la persistance de la crise élargissent les publics à soutenir. Je pense aux personnes en situation de précarité et socialement fragiles, aux familles monoparentales, aux jeunes ou encore aux étudiants.

Quelles que soient les difficultés que vous rencontrez, au quotidien ou de manière transitoire, le CCAS est là pour vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches. Il pourra, selon le cas, mettre en place des aides adaptées ou vous orienter en fonction de votre demande vers les services compétents (Conseil Départemental, CAF, CPAM...).

N'hésitez pas à appeler si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez des personnes vulnérables.

Sandrine Huser : Maire-adjointe - Vice-présidente du CCAS.
Tél. 06 87 22 87 06 - sandrine.huser78@orange.fr
Sandra Decker : Assistante sociale en charge du secteur de Bazemont. Tél. 01 34 57 03 40

LE CLUB ADOS "LA BAZE" FONCTIONNE À 100%

La Baze est un lieu d'accueil convivial où les besoins et les envies des jeunes (11-17 ans) sont pris en compte dans la construction de projets. Même si le lien n'a pas été interrompu durant le confinement grâce au groupe Whatsapp, les 27 jeunes inscrits ont été contents de se retrouver physiquement dès mi-janvier. Animateurs et jeunes bouillonnent d'idées d'animation (ateliers gâteaux, musculation, carte aux trésors, jeux de société, karaoké, débat sur l'actualité…) et de beaux projets (logo personnalisé, table et fresque...). La Baze, un lieu où les ados aiment se retrouver.

L'équipe d'animateurs du club Ados

AU FIL DE LA ROUASE

Comme toutes les associations, nous avons dû annuler ateliers, réunions, sorties et manifestations dont la plus importante, le loto de fin d'année. Nous espérons que des jours meilleurs sont proches et qu'ils nous permettront de reprendre nos activités.

L'exposition/vente des travaux manuels réalisés à l'atelier du lundi et depuis le confinement individuellement à la maison, vous sera proposée les 29 et 30 mai 2021, lors de l'exposition peinture du Gothique. Et en ces temps difficiles, rappelons-nous que *« patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».*

Christiane Hubert

Femmes des Territoires

Communiqué de presse - 27-12-2020

Le réseau des femmes qui entreprennent !

Présence d'une antenne locale Femmes des Territoires dans le Grand Ouest de Versailles à partir de janvier 2021

Femmes des Territoires, réseau national d'entraide et de proximité pour les femmes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, couvre désormais le territoire de la Plaine de Versailles, animé bénévolement par Sandrine DELIRY et Cécile MAILHOS.

Découvrons-nous !

Femmes des Territoires, **association** co-fondée par l'association **Femmes de Bretagne** et la **Fondation Entreprendre**, c'est à la fois un **réseau digital** basé sur l'entraide et le partage de compétences, et un **réseau physique local** pour des rencontres et ateliers.

Toutes les femmes sont les bienvenues : porteuses d'idées, de projet, entrepreneurEs, salariées, étudiantes, retraitées... quel que soit leur secteur d'activité, en ville ou en milieu rural. Lancé fin 2019, le réseau Femmes des Territoires compte déjà **3 000 membres**, **50 coordinatrices**, dans **40 villes** ! Notre objectif est de développer l'entrepreneuriat féminin. Notre ambition est de fédérer 75 000 entrepreneures et porteuses de projet d'ici 2025.

Des rencontres physiques sur tous les territoires, mêmes isolés

Notre réseau est déjà présent dans de nombreuses villes, animé par des coordinatrices bénévoles, passionnées et engagées. Elles organisent tous les mois :

- **Des rencontres destinées à connecter** des porteuses de projet et des entrepreneures en début d'activité qui se sentent souvent isolées, pour partager leurs expériences, échanger sur leurs problématiques entrepreneuriales, se constituer un réseau localement et s'encourager.
- **Des ateliers gratuits animés** par des experts dans leur domaine d'activité, des partenaires du réseau ou tout volontaire ayant à coeur d'aider l'association.

Un réseau digital pour rester connectées en toutes circonstances

Près de 3 000 femmes échangent au quotidien sur la plateforme : expériences, compétences, expertises, conseils, recommandations...

Fondée sur les valeurs d'entraide et d'échange, la **plateforme Femmes des Territoires** a été conçue pour être un **lieu d'échanges et de proximité**.

- Des communautés **régionales**, **locales** et **thématiques**
- Des **Coups de pouce** pour conjuguer les besoins des unes avec les compétences des autres
- Un **agenda d'événements** (rencontres, ateliers en présentiel et en ligne, appels à projets...)
- Une **vitrine pour chaque entreprise et projet**

À propos de Sandrine DELIRY et Cécile MAILHOS, coordinatrices.

Sandrine DELIRY a fondé son cabinet **Hypno-Potentiel** et accompagne aujourd'hui chaque individu souhaitant effectuer des changements personnels ou professionnels, **grâce à l'Hypnose Ericksonienne.**

Cécile MAILHOS est actuellement **administratrice de biens et conseillère municipale**, spécialisée dans la gestion de projets en lien avec le développement durable et les mobilités. Elle est **en réflexion pour un projet entrepreneurial.**

Les modalités d'adhésion

Rendez-vous sur femmesdesterritoires.fr ! Le montant de la cotisation est de **60 euros par an**. (30 euros pour les minimas sociaux). Actuellement, notre offre spéciale découverte donne accès à **6 mois de gratuité** sans aucun engagement.

Contact Presse Femmes des Territoires : Céline ANDRÉ - déléguée générale : celine.andre@femmesdesterritoires.fr - 06 22 48 57 10

Contact Coordinatrices Femmes des Territoires : Sandrine DELIRY et Cécile MAILHOS - coordinatrices : grandouestversailles@femmesdesterritoires.fr

www.femmesdesterritoires.fr

Pourquoi un vaccin contre la COVID 19 ?

Par Docteur Nicolas Tabary, anesthésiste réanimateur, Chef du Service d'Anesthésie Réanimation et des Blocs opératoires de l'Hopital Poissy St-Germain-en-Laye.

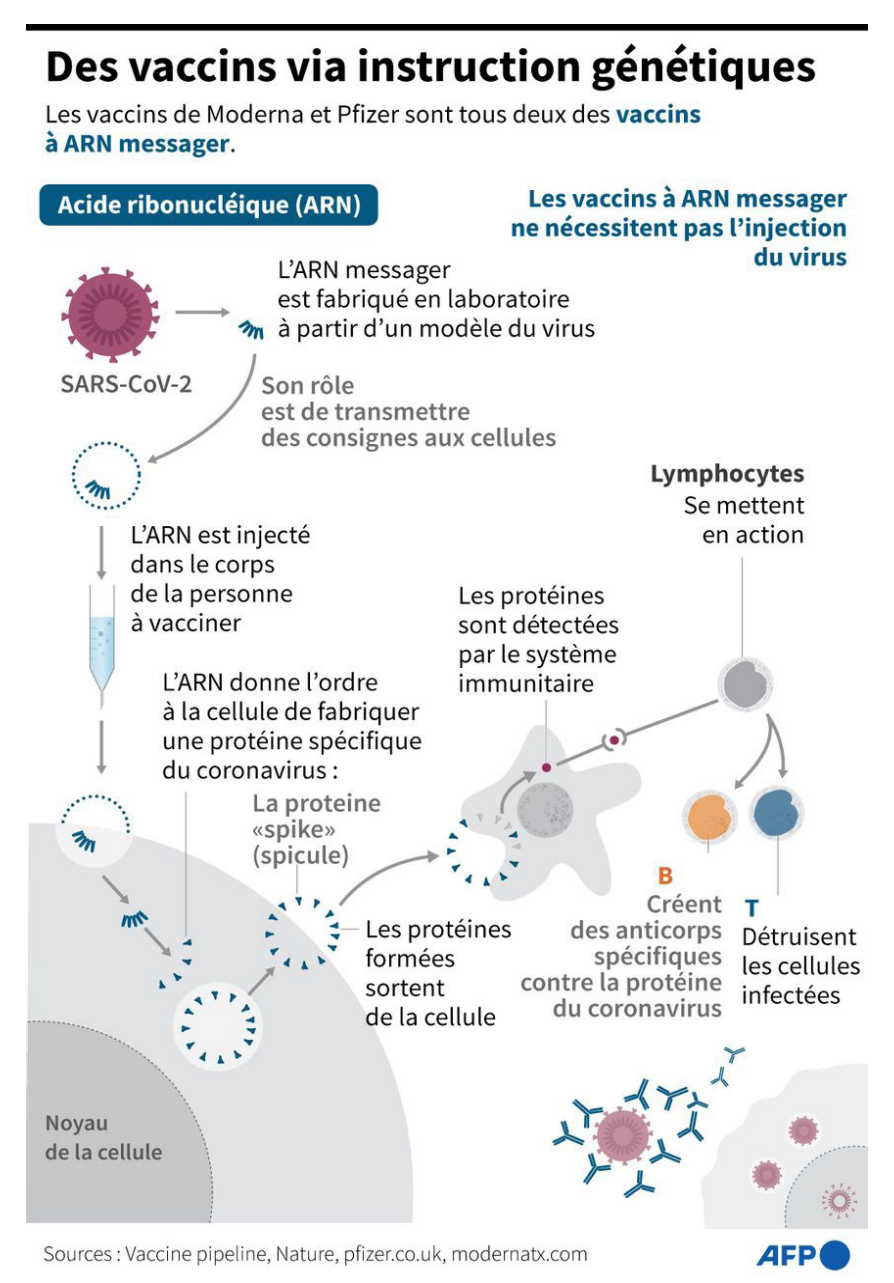

Comme tout médicament un vaccin est évalué sur son rapport bénéfice/risque avant d'obtenir son AMM (autorisation de mise sur le marché).

Pour rappel, le SARS-COV2 a été responsable de plus de formes bénignes que de décès. **Le vaccin doit donc être sûr et efficace ; l'erreur n'est pas acceptable.**

La vaccination doit être efficace avant tout chez les personnes âgées, où la mortalité est la plus élevée. Dans la course au vaccin, certaines étapes restent incontournables avant autorisation, d'où les délais d'obtention :

▪ Phase 1 : test de sécurité sur un petit groupe d'individus volontaires (juillet 2020 pour le vaccin Pfizer)

▪ Phase 2 : essais d'efficacité plus importants

▪ Phase 3 : essais d'efficacité et d'innocuité à grande échelle (> 40 000 individus pour le vaccin Pfizer)

Tous les vaccins qui nous sont proposés sont obligatoirement testés selon cette procédure.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA MALADIE :

Le virus rentre dans la cellule et provoque la maladie. L'organisme réagit pour éliminer le virus en créant des anticorps et des cellules qui tuent le virus. C'est l'association de l'attaque du virus et de la réaction de l'organisme qui font les symptômes de la maladie.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RÉPONSE DE L'ORGANISME :

L'organisme fabrique deux types de défenses :

- Une Immunité humorale ; les anticorps IgG et IgM présents dans le sang qui y persistent plusieurs mois (mis en évidence pas les tests sanguins dit « sérologiques »).
- Une immunité cellulaire ; les Lymphocytes B qui sont fonctionnelles et confèrent une immunité robuste en secrétant des anticorps dès l'apparition du virus.

L'ARN ET L'ADN :

C'est l'identité de tout élément vivant. Les traitements par ADN et ARN sont étudiés depuis plus de 10 ans

et font déjà partie du traitement de certains cancers. Les vaccins contre la rougeole ou les oreillons utilisent également cette avancée scientifique depuis de nombreuses années.

Le Vaccin COVID-19 du type proposé par Pfizer : cf schéma 1

Il utilise l'ARN de la protéine porteuse du SARS-COV2 fabriqué en laboratoire pour déclencher les défenses naturelles de l'organisme. L'ARN dit « messager » transmet des consignes à la cellule. L'ARN du SARS-COV2 est fabriqué en laboratoire à partir d'un modèle du virus. Il est injecté dans le corps de la personne à vacciner. L'ARN donne l'ordre à la cellule de fabriquer une protéine spécifique du coronavirus : la protéine « spike ». Cet élément à la surface du virus n'est pas le virus et n'a pas la toxicité du virus. Quand cette protéine sort de la cellule, notre système immunitaire reconnait la protéine comme étrangère et fabrique des anticorps spécifiques contre cette protéine. L'organisme va également produire des cellule dites « mémoire B » capable de secréter rapidement de nouveaux anticorps en cas de nouvelle infection. Ainsi, quand le virus viendra contaminer l'organisme, son système immunitaire sera préparé et attaquera plus rapidement le virus pour le rendre inoffensif.

EFFICACITÉ DU VACCIN (CF COURBE)

Le vaccin n'empêche pas d'être infecté. Il empêche d'être malade en préparant à l'avance les défenses immunitaires de l'organisme qui détruiront le virus dès la contamination. La protection acquise par le vaccin est toujours comparée à un traitement neutre dit « placebo ». Sur la courbe d'évolution des contaminations après vaccination, on voit :

- qu'après une première injection le nombre d'infections à COVID diminue de 50% (1ère courbe en rouge) ; sur 4000 patients ayant reçu une 1ère injection de vaccin, on ne constate plus que 39 cas contre 82 dans un échantillon de population identique non vacciné
- après la deuxième injection, le nombre d'infections à COVID tombe à 9 contre 172 toujours dans l'échantillon de population non vaccinée soit 95% d'efficacité (2ème courbe rouge)

Les effets secondaires ont été répertoriés. Ils sont modérés dans leur intensité et rapidement résolutifs, à type de réactions locales, de douleurs musculaires disparaissant en 1 ou 2 jours, ou de ganglions disparaissant en moins d'un mois. Comme tout médicament, il peut provoquer des réactions allergiques. Il faut donc être prudent chez les gens ayant déjà présenté des réactions allergiques avérées à un produit

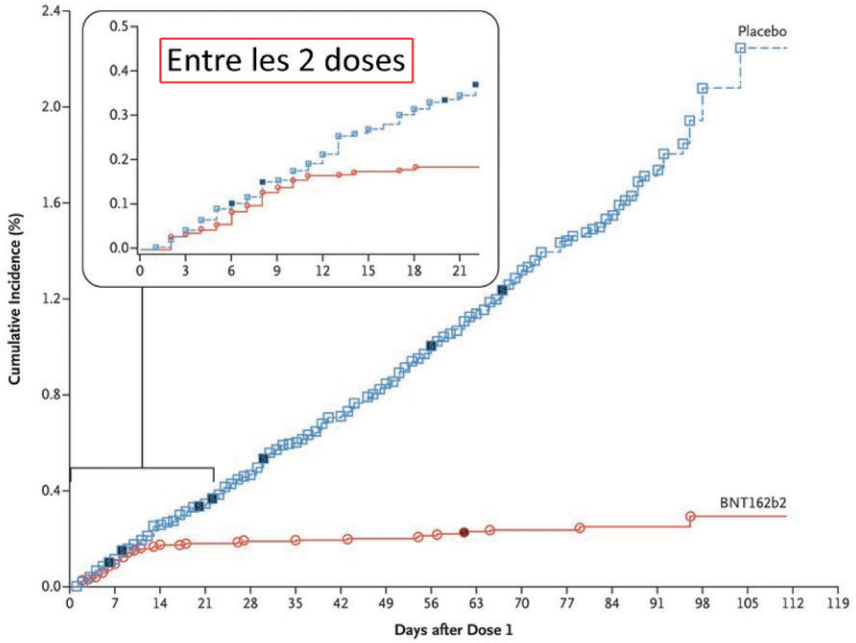

Efficacy End-Point Subgroup	BNT162b2, 30 μg (N=21,669) No. of participants	BNT162b2, 30 μg (N=21,669) Surveillance time person-yr (no. at risk)	Placebo (N=21,686) No. of participants	Placebo (N=21,686) Surveillance time person-yr (no. at risk)	VE (95% CI) percent
Covid-19 occurrence					
After dose 1	50	4.015 (21,314)	275	3.982 (21,258)	82.0 (75.6–86.9)
After dose 1 to before dose 2	39		82		52.4 (29.5–68.4)
Dose 2 to 7 days after dose 2	2		21		90.5 (61.0–98.9)
≥7 Days after dose 2	9		172		94.8 (89.8–97.6)

LA STRATÉGIE VACCINALE EN FRANCE

1. Les résidents des EPHAD, et les professionnels à risque y travaillant
2. Toutes les personnes de plus de 75 ans, puis celles âgées de 65 à 74 ans en priorisant celles qui présentent des comorbidités ; puis les professionnels de santé de + de 50 ans et/ou présentant des comorbidités
3. Les personnes à risque du fait de leur âge ou de comorbidités ; les professionnels de santé non vaccinés antérieurement, les professionnels de secteurs essentiels
4. et 5. Les personnes non vacci- nées antérieurement, en priorisant les personnes vivant ou travaillant dans des espaces confinés

La propagation du virus se faisant essentiellement d'être humain à être humain, c'est l'adhésion de la population à cette stratégie qui reste le garant de son efficacité.

Références :

- Covid 19 « le Vaccin » Dr Welker CHIPS-GHT Yvelines Nord 14/12/2020
- Vaccine Pipline Nature Pfizer. co.UK/ Moderna APF
- Polack F.P.New England Journal of Medecine
- H.A.S. 27/11/2020

COMMUNE DE BAZEMONT

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur http://gem-emploi.org

- Agent de Maintenance de Bâtiments des Collectivités - Stage
- Agent des Services Hospitaliers
- Aide-Soignant
- Assistante Maternelle Agréée
- ATSEM - Stage ou Alternance
- Auxiliaire de Vie
- Auxiliaire Petite Enfance
- Carreleur
- Chargé Editorial Web & Réseaux Sociaux
- Chauffeur Livreur en Tournée
- Chauffeur PL
- Chef de Projet Digital
- Infirmier
- Jardinier Paysagiste
- Jardinier Paysagiste - Stage
- Kinésithérapeute
- L'Armée recrute !
- Négociateur Immobilier
- Plaquiste
- Postes dédiés BRSA
- Surveillant de Nuit
- Vendeur
- Vendeur Barbecue

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi)
Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?
Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?
Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?
Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?
Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

GeM emploi

Retrouvez-nous aussi :
- sur le site internet : http://gem-emploi.org
- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

LE COUP DE POUCE VÉLO

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 60 millions d'euros : le Coup de Pouce Vélo. Il s'intègre au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Des supports vélos sont installés à l'Espace Jeunes et dans la cour de la mairie.

Collecte des déchets

DECHETS VERTS

Tous les lundis à compter du 29 mars inclus.

La distribution des sacs à déchets verts (1 paquet de 40 sacs par foyer fiscal) aura lieu la semaine précédant la première collecte soit du lundi 22 mars au samedi 27 mars, tous les matins de 8h30 à 11h30 dans la Cour de la Mairie

ATTENTION - Aucune dotation supplémentaire ne sera effectuée en cours d'année

GRAVATS

Déchetterie d'Epône (Route de Nezel Lieu-dit les Beurrons)

Libre accès : les lundis de 14h à 17h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les dimanches de 9h à 12h

Sur RDV : les mercredis de 14h à 17h

Prise de rendez-vous en amont sur le site https://rdv-decheterie.fr

Fermeture : les mardis, jeudis, vendredis et jours fériés. Les lundis et mercredis matin et les dimanches après-midi.

ENCOMBRANTS

1ère collecte : vendredi 16 avril.
2ème collecte : date à déterminer

Déchets admis : Les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : le mobilier (tables, canapés, sommiers, matelas, armoires, fauteuils, bureaux, commodes…). Les autres objets (ferrailles, vélos, poussettes, moquette, papier peint…).
Tous ces déchets peuvent être apportés tout au long de l'année en déchèterie où ils seront triés et recyclés en fonction de leur nature.

LES COUPS DE CŒUR « JEUNESSE » DE FRÉDÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

L'erreur du Père Noël, *de Marie-Hélène Sabard (Collection Animax de l'Ecole des loisirs)*

Comment réagir quand on reçoit le jour de Noël des cadeaux qui n'ont vraiment rien à voir avec ceux que l'on a commandé ? C'est l'aventure qui est arrivée à Amandine.
C'est un petit livre plein d'humour, qui donne matière à réflexion. Il mérite d'être lu à haute voix par des parents à n'importe quelle époque de l'année à des enfants qui croient au Père Noël avec ferveur. Ou à donner à des enfants déjà bons lecteurs, (CE2 Cm1) qui sont « affranchis » et sauront apprécier à sa juste valeur l'humour et la finesse des réactions des adultes. En prime, cela leur permettra d'éprouver indulgence et bienveillance à l'égard des plus jeunes.

Le petit arbre qui voulait devenir un nuage, *d'Agnès Ledig et Frédéric Pillot (Albin Michel Jeunesse)*

Un jeune arbre rêve de devenir nuage pour pouvoir voyager. Un jeune nuage rêve de pouvoir se poser. Leur amitié va leur permettre de partager leurs expériences de vie. Nomade ou sédentaire ? Où se trouve le bonheur si ce n'est dans l'échange, l'écoute et le rêve ?. Ecrit en partie en vers, ce qui accentue la sensation de balancement du vent dans les feuilles de l'arbre, cet album est un concentré de poésie délicate, puissamment évocatrice. Ses illustrations sont simples, chatoyantes et pleines de tendresse.

RÉORGANISATION DES PERMANENCES EMPLOI

En raison de la crise sanitaire, GeM Emploi a modifié son organisation pour éviter un regroupement dans la salle d'attente. Dorénavant, il favorise la prise de rendez-vous. ***« Rencontrez GeM Emploi sur rendez-vous, dans un lieu à votre convenance, à Bazemont ou dans une autre commune de Gally-Mauldre »***

Contact : Maison des associations (ancienne mairie)) à Maule - Tél . 01.30.90.86.25 - E-mail contact@gem-emploi.org - Facebook www.facebook.com/GeM.Emploi - Site internet www.adevm.org

agenda

Sous réserve de modifications

11 AVRIL :
Brocante dans les rues
et cour de l'école

8 MAI :
Commémoration et pot de
l'amitié au Gothique

13 JUIN :
Fête du tennis

9 JUIN :
Fête du village

FIN JUIN :
Théâtre jeunes

étatcivil

NAISSANCES :

BERNARD BOURDON Théo né
le 27 septembre 2020

ROY Marie née le 30 octobre 2020

DUHAMEL Rose née le 16 novembre 2020

FORGET Dylan né le 20 novembre 2020

RIMOUX Charlie née le 14 décembre 2020

MOLLIN GALÉA Djino né le 22 décembre 2020

RIVET Alix Garence Victoria née le 4 janvier 2021

GAUDRY Eliott Raphaël Jules né le 15 janvier 2021

MARIAGES :

DE DEMANDOLX DEDONS Arthur et
EUVRARD Marie-Charlotte le 03 octobre 2020

RAMAGE Frédéric et PAGUE Emilie
le 17 octobre 2020

DÉCÈS :

THOMAS Marie née MORIN
décédée le 27 octobre 2020 - 92 ans

HUMBLOT Jeannine née MOUGENOT
décédée le 08 novembre 2020 – 91 ans

SAINT-LÉGER Danielle née BURGUNDER
décédée le 30 novembre 2020 – 80 ans

CAFFIN Armelle née PERROCHON
décédée le 30 décembre 2020 - 60 ans

UN CENTRE DE VACCINATION COVID-19 INTERCOMMUNAL

Laurent Richard, Président de la communauté de communes Gally Mauldre et le conseil communautaire œuvrent pour l'ouverture prochaine d'un centre de vaccination à **Crespières**. La commune a été retenue par la Préfecture et s'organise avec l'ARS pour ouvrir cette structure. Le centre de vaccination sera installé dans la **Maison des Associations Roland Pilloud** qui dispose d'une salle adaptée et d'un parking à proximité. La date nous sera communiquée prochainement par la Préfecture.
Afin de préparer au mieux l'organisation et pouvoir vacciner le plus grand nombre d'habitants dès lors que l'État sera en mesure de nous fournir les doses de vaccin, nous vous invitons, médecins, pharmaciennes/pharmaciens et infirmières/infirmiers, à vous faire connaître auprès de services coordinateurs, via l'adresse mail :
communication@cc-gallymauldre.fr
ou au 01 30 90 49 12 afin
que nous puissions vous recontacter.

REMERCIEMENTS CHALEUREUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 17 mars 2020, la vie de notre pays et celle de notre village ont été considérablement bouleversées. Depuis ce jour, se sont succédé des protocoles sanitaires que nous avons dû mettre en place avec notre personnel communal. Ainsi, que ce soit les services administratifs, entretien et restauration, périscolaires ou techniques, tous ont répondu présents.
L'ensemble des élus tient à remercier chaleureusement tous les membres du personnel pour leur dévouement sans faille qui a permis d'assurer les services publics pour notre village.

NOUVEAUX HORAIRES

Début mars, l'Agence postale communale rejoint l'espace secrétariat de la mairie avec une harmonisation des horaires pour les deux services : lundi, jeudi : 8h30/12h00 13h30/16h30. Mardi, vendredi, samedi : 8h30/11h30 Mercredi : 8h30/11h30 (Agence postale uniquement)

Directeur de la Publication : Jean-Bernard Hetzel - **Les membres de la Commission Communication chargés du Bazemont Village :** Sandrine Huser, Martine & Jacques Delorenzi, Laurence Balot, Audrey Fontaine, Nicole Bruneau, Thierry Crespin, Alexandre Abraham et Marc Guyard. Les présidents des commissions, les délégués aux syndicats. Merci aux représentants des associations. Maquette réalisée gracieusement par QLOVIS Productions (qlovis.productions@sfr.fr) bazemontvillage@gmail.com